

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 36/006/2003 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 177/03 (ASA 36/001/2003 du 19 juin 2003) et suivante (ASA 36/004/2003 du 26 septembre 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

EXÉCUTION IMMINENTE

SINGAPOUR

Arunprakash Vaithilingam (h), ressortissant indien, 24 ans

Londres, le 3 octobre 2003

C'est avec une grande peine qu'Amnesty International a appris qu'Arunprakash Vaithilingam avait été exécuté par pendaison le 3 octobre 2003, à 6 heures du matin, dans la prison de Changi, située à Singapour.

Travailleur migrant originaire de l'Inde, Arunprakash Vaithilingam avait été condamné à la peine capitale en décembre 2002, après avoir été reconnu coupable du meurtre de son colocataire, qu'il avait poignardé alors qu'ils étaient tous les deux ivres. Lors de son procès, il avait déclaré qu'il n'avait pas eu l'intention de tuer cet homme, et que lorsqu'il s'était aperçu qu'il l'avait blessé, il l'avait immédiatement transporté à l'hôpital. Malgré la déposition de témoins oculaires, la haute cour de Singapour a déclaré Arunprakash Vaithilingam coupable de meurtre, crime obligatoirement puni de mort dans ce pays.

Selon les informations recueillies par Amnesty International, la mort d'Arunprakash Vaithilingam porte à 13 le nombre de condamnés exécutés à Singapour depuis le début de l'année. D'après certaines estimations, ce pays, dont la population dépasse à peine les quatre millions de personnes, figure parmi les États aux taux d'exécutions par habitant (nombre d'exécutions par rapport au nombre d'habitants) les plus élevés du monde.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels en faveur de cet homme.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*